

MAIRIE de LA CHAPELLE AUX NAUX

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 26 JUIN 2014

L'AN DEUX MIL QUATORZE, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 juin 2014, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. MASSARD Philippe, Maire.

Présents : MM. MASSARD P., BAUDRIER J.P., DEPIN-ROUAULT C., CORMIER, RIVRY L. JACQUET F., Mme FRAYSSE N., M. BROSOLO P., Mmes FOURNIER M., CHANTELOUP C., F. DUVEAU, FAVROLLE M.C., M. ZIOLKOWSKI H., Mmes DE VOS F et BUCHER M.

Absent excusé avant donné pouvoir : Néant

Absents excusés : Néant.

Secrétaire de séance : Madame DE VOS Françoise a été désignée comme telle.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.00 et donne lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal.

➤ AMENAGEMENT PAYSAGE du HAMEAU des YUTIERS – CHOIX du MAITRE D'OEUVRE

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement paysager du Hameau des Yutiers a été lancée en mai, avec l'aide de l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales), sous la forme d'une procédure adaptée.

Trois bureaux d'étude ont répondu comme suit :

- SATIVA PAYSAGE	8.568,00 € HT
- Claude BOUDVIN	7.854,00 € HT
- Agence TALPA/Infrastructures et Environnement Conseil	4.926,60 € HT

Le tableau comparatif des offres remis par l'ADAC révèle que le groupement Agence TALPA/Infrastructures et Environnement Conseil présente l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères de sélection indiqués au règlement de consultation.

Un rendez-vous avec la Commission Travaux et Environnement a eu lieu avec l'Agence TALPA pour détailler leur proposition.

L'exposé de Monsieur Philippe MASSARD entendu,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- APPROUVE les travaux d'aménagement paysager du Hameau des Yutiers pour un montant de 71.400 € HT,
- DECIDE de confier la maîtrise d'œuvre du projet au groupement Agence TALPA/ Infrastructures et Environnement Conseil,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement Agence TALPA/ Infrastructures et Environnement Conseil pour un montant de 4.926,60 € HT et tous les documents y afférents,
- SOLLICITE auprès de l'Etat, des différents Organismes et Collectivités, les subventions correspondantes et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires à cette décision,
- DECIDE d'imputer les dépenses et recettes correspondantes au budget de la commune.

➤ **COMITES COMMUNAUTAIRES**

A la suite des nouveaux Comités Communautaires votés en Conseil Communautaire les membres des Comités ont été désignés comme suit, le Maire étant membre de droit de chaque comité :

- **COMITE ECONOMIE, AGRICULTURE ET COMMERCES DE PROXIMITE :**
Délégué titulaire : Mme Françoise DUVEAU
Délégué suppléant : M. Luc RIVRY
- **COMITE TOURISME**
Délégué titulaire : M. Jean-Pierre BAUDRIER
Délégué suppléant : M. Henri ZIOLKOWSKI
Délégué suppléant : Mme Cécile FAVROLLE
- **COMITE CULTURE ET COMMUNICATION**
Délégué titulaire : M. Clément DEPIN-ROUAULT
Délégué suppléant : Mme Cécile FAVROLLE
- **COMITE BATIMENTS, DEVELOPPEMENT DURABLE RESEAUX ET HYDRAULIQUE**
Délégué titulaire : Mme Françoise DUVEAU
Délégué suppléant : M. Philippe BROSOLO
- **COMITE FINANCES ET MOYENS GENERAUX**
Délégué titulaire : M. Frédéric JACQUET
Délégué suppléant : M. Jean-Pierre BAUDRIER
- **COMITE ENFANCE ET JEUNESSE**
Délégué titulaire : Mme Françoise DE VOS
Délégué suppléant : Mme Martine FOURNIER
- **POLITIQUES TERRITORIALES**
Délégué titulaire : M. Frédéric JACQUET
Délégué suppléant : M. Clément DEPIN-ROUAULT
- **ACTION SOCIALE**
Délégué titulaire : Mme Françoise DE VOS
Délégué suppléant : Mme Françoise DUVEAU
Délégué suppléant : Mme Mauricette BUCHER

➤ **RYTHMES SCOLAIRES**

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion publique avec près de 80 parents d'élèves qui a eu lieu le mardi 24 juin 2014 à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal a approuvé le planning des Rythmes Scolaires présenté et validé par l'Inspection Académique qui sera mis en place à la rentrée 2014-2015 avec le choix du mercredi matin travaillé. Les TAP (Temps d'Activités Proposées) auront lieu le jeudi après-midi à La Chapelle aux Naux. Le Centre de Loisirs de la DOUVE à LANGEAIS pourra accueillir les enfants pour le repas et l'après-midi des mercredis sur inscription. Par ailleurs un transport scolaire va être mis en place par la Communauté de Communes du Pays d'Azay-le-Rideau. Un coût variera entre 90 € et 144 € par an et par enfant en fonction du nombre d'enfants inscrits. Une enquête auprès des parents d'élèves va être réalisée par les Municipalités pour connaître le nombre d'enfants concernés.

➤ **GARDERIE**

La réforme des rythmes scolaires obligeant à organiser les semaines travaillées sur cinq jours, Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que la garderie doit être mise en place le mercredi matin. Par conséquent, le Conseil Municipal a voté les tarifs de garderie pour la rentrée 2014-2015 comme suit :

- forfait mensuel de 29 € pour 1 enfant
- forfait mensuel de 55 € pour 2 enfants
- forfait mensuel de 80 € pour 3 enfants

➤ **CANTINE SCOLAIRE**

Afin d'harmoniser les tarifs des cantines du RPI de Lignièrès de Touraine – La Chapelle aux Naux, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les mêmes tarifs que la cantine de Lignièrès de Touraine de façon à ce que les parents qui ont des enfants dans chaque école paient le même montant.

Par conséquent, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité
D'APPLIQUER les tarifs de la cantine pour l'année 2014-2015,

- 3,30 € tarif enfant
- 5,10 € tarif adulte.

➤ **DROIT de PREEMPTOIN URBAIN**

Le Conseil Municipal a approuvé le droit de préemption urbain sur toutes les zones UB, UA et NA de la Commune.

➤ **PROJET BORNES ELECTRIQUES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une nouvelle opération du SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) sur le projet d'installation de bornes de charge de véhicule électriques. La Commission « Développement Durable » se réunira afin d'étudier cette éventuelle installation.

➤ **SOUS-PREFECTURE**

▪ **Délibération désignant les délégués du SMICTOM**

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal du courrier de la Préfecture d'Indre-et-Loire du 24 avril 2014 concernant la délibération du 08 avril 2014 désignant les délégués pour siéger au SMICTOM du Chinonais (n° 17/2014). Il est demandé de procéder au retrait de cette délibération.

▪ **Délibération désignant les membres de la Commission d'appel d'offres**

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal du courrier de la Sous-Préfecture du 28 avril 2014 concernant la délibération du 08 avril 2014 de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (n°19/2014).

Il est demandé de retirer la délibération du 08 avril 2014 et de procéder à une nouvelle élection de la Commission d'appel d'offres dans les formes requises.

Le Conseil Municipal a désigné comme membres de la Commission d'appel d'offres M. Jean-Pierre BAUDRIER, Mme Nathalie FRAYSSE et M. Henri ZIOLKOWSKI.

➤ **QUESTIONS & INFORMATIONS DIVERSES :**

▪ **Compte rendu des Commissions et réunions avec les organismes extérieurs**

• **SATESE 37**

Monsieur JACQUET donne le compte rendu du premier Comité Syndical de la nouvelle mandature 2014 - 2020, avec élection du nouveau bureau pour les 176 communes adhérentes.

Les enjeux à venir concernent les changements liés à l'intercommunalité et aux nouvelles réglementations, en particulier pour les normes d'assainissement non collectif et la future interdiction d'utilisation des pesticides (dès 2020).

Informations complémentaires : www.satесе37.fr

▪ **Nom de la Place près de l'ancienne auberge « La Gabare »**

Monsieur le Maire donne lecture de la requête de Mme Thérèse GUERINEAU : Dans le Centre Bourg, on l'appelait la place du café ou de l'auberge, maintenant qu'il n'y a plus ni café ni auberge, il serait judicieux de lui donner un nom. Autrefois, quand La Chapelle aux Naux s'appelait encore Saint-Jean-de Coste, il y avait en ce lieu le cimetière du village. Les habitants qui reposaient là, s'appelaient les Costois. Pour la mémoire et le sens du patrimoine ancien et historique, Madame Thérèse GUERINEAU propose que cette place soit nommée « la Place des Costois ». Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité. Une inauguration sera organisée pour la pose d'une plaque en ce nom.

▪ **Evènements à venir**

Samedi 12 juillet	Balade « contée »	RDV devant la Salle polyvalente
Samedi 19 juillet	Fête des Bateliers	
Samedi 02 août	Cinéma en plein air	Plesse du Bourg
Samedi 13 septembre	Loto des Bateliers	Salle polyvalente
Dimanche 14 septembre	Concert Familles Rurales	Eglise
Dimanche 05 octobre	Loto Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Samedi 18 octobre	Théâtre Familles Rurales	Salle polyvalente
Samedi 15 novembre	Soirée à thème Comité des Fêtes	Salle polyvalente
Dimanche 07 décembre	Marché de Noël des Bateliers	Salle polyvalente
Dimanche 14 décembre	Arbre de Noël Comité des Fêtes	Salle polyvalente

▪ **Date des prochains Conseils Municipaux**

Les prochains conseils municipaux auront lieu les mardis

- 02 septembre 2014
- 07 octobre 2014
- 04 novembre 2014
- 02 décembre 2014

▪ **Association PETRI**

L'Association PETRI viendra, le mardi 08 juillet 2014 à 17 heures, présenter les différents évènements qu'elle organise aux Membres du Conseil Municipal qui le souhaitent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.30. .

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,